

Conseils pour le transfert d'un patient COVID+ en SSR/Ehpad

Il peut être plus facile pour des raisons opérationnelles de **regrouper** les patients avec maladie COVID dans un secteur dédié.

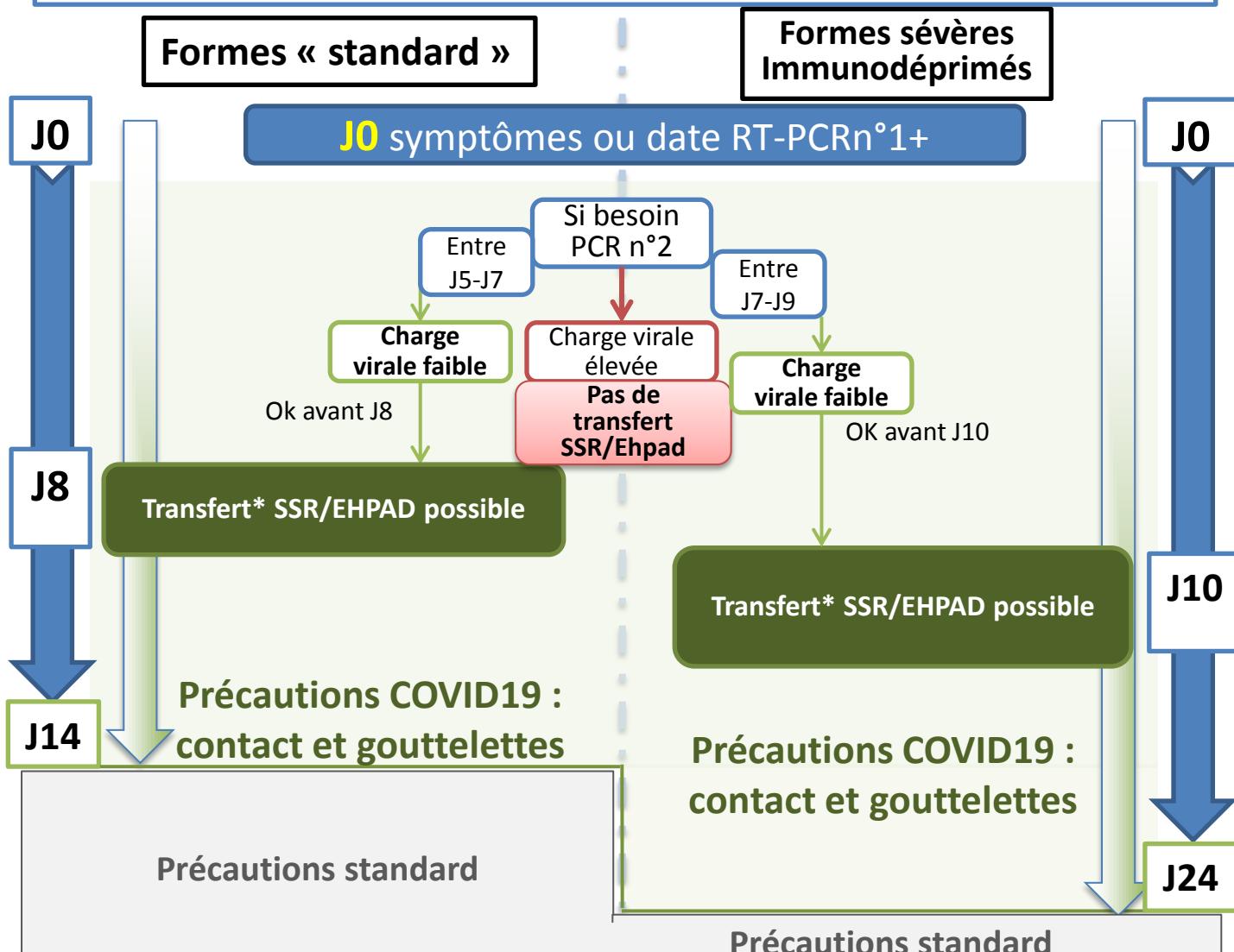
Les durées totales des précautions d'hygiène «COVID» recommandées sont de :

- **14 jours** pour les formes sans gravité et personnes non immunodéprimées (forme « standard »)
- **24 jours** pour les formes sévères (réanimation) et personnes immunodéprimées

Un examen RT-PCR n'est pas recommandé pour effectuer le transfert si les délais indiqués sont respectés.

Si un transfert est nécessaire avant les délais (8 ou 10 jours selon contexte), une alternative basée sur les résultats de la RT-PCR peut être proposée, en suivant les interprétations proposées

<https://www.sfm-microbiologie.org/wp-content/uploads/2020/10/Avis-SFM-valeur-Ct-excre%CC%81tion-virale- -Version-Finale-07102020-V3.pdf>



* Transfert SSI > 48h sans fièvre et avec amélioration respiratoire (<2L/mn O₂ pour SaO₂ ≥ 95%)

* Maintenir les précautions d'isolement et d'hygiène pour une durée totale de **14 ou 24 jours** (selon le contexte) après le début des symptômes (ou première RT-PCR+)

A valider avec l'Equipe opérationnelle d'hygiène, le microbiogiste et le coordonnateur Covid19 de l'établissement

Document établi d'après les recommandations du Haut Conseil de Santé publique

<https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=934>

Conseil national Professionnel de Biologie des agents infectieux – Hygiène hospitalière (Bactériologie, Hygiène hospitalière, Mycologie, Parasitologie, Virologie) – 12/11/2020